

Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex
Tél.: 03 88 20 01 70 - Fax: 03 88 20 39 87
communication@mundolsheim.fr

CIR. n° T 2023 / 09

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4,

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière,

CONSIDERANT les travaux d'assainissement par l'entreprise Jean LEFEBVRE pour le compte de l'Eurométropole de Strasbourg dans la rue de la Souffel à Mundolsheim

ARRETE

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement du 13 février au 17 mars 2023 comme suit :

RUE DE LA SOUFFEL

Ajouter Réglementation 2.02.01

LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES du 13 au 24 février 2023

- Route barrée de la rue du Gal Leclerc au 1 rue de la Souffel
- Mise en double sens entre le 1 rue de la Souffel et la rue Albert Camus
- Piétons déviés sur le trottoir d'en face

Ajouter Réglementation 4.03.05. :

VOIES OU LE STATIONNEMENT EST INTERDIT QUALIFIE « GENANT »

- Au droit du chantier.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par l'entreprise Jean LEFEBVRE.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le Président de l'Eurométropole., service circulation,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Entreprise Jean LEFEBVRE – 5 rue du Ried - BP 80307 SCHWEIGHOUSE - 67507 HAGUENAU Cedex,
- Affichée sur le site internet de la commune le 08/02/2023.

Fait à Mundolsheim, 8 février 2023

Béatrice BULOUE



Maire de Mundolsheim